

PROGRAMME DE FORMATION

Maternité à l'adolescence

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services confronté à la parentalité à l'adolescence.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire les processus psychologiques de la parentalité (maternité et paternité) et de l'adolescence.

Identifier les enjeux liés à ces deux crises identitaires.

Adapter l'accueil des futures mères adolescentes à ces spécificités.

Programme

"• La maternité adolescente :

- Sens donné à la maternité, au désir d'enfant et de grossesse.

- Adolescence et maternité : le rapport au temps, les cycles de vie, les changements de statut au sein de la famille et de la société, la place des grands parents.

- Vulnérabilité psychique : le déni.

• La prise en charge de la maternité adolescente :

- La prévention des grossesses non désirées, les comportements de mise en danger et de prise de risque.

- Les résonances émotionnelles et affectives des professionnels.

- Les relations maternelles, paternelles et parentales précoces : observation et accompagnement.

- La question de la scolarité, adaptations et liens avec les établissements.

- Les différentes prises en charge."

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Mises en situation. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.